Coordination Syndicale Départementale CGT
des Services Publics du Puy-de-Dôme

mail : csd63cgt@gmail.com

http://cgt-territoriaux63.fr

Monsieur le Préfet
Préfecture du Puy de Dôme
18 boulevard Desaix
63033 Clermont-Ferrand Cedex

Clermont-Ferrand, le 24 mai 2024,

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour les journées du samedi 1er juin 2024 au dimanche 30 juin 2024.

Monsieur le Préfet,

Le 30 juin 2024, il sera trop tard !
Dernier délais d'obtention de la prime Pouvoir d'Achat pour les agent.e.s de la fonction publique territoriale, qui reste encore versée au bon vouloir des élus.
Les agent.e.s subissent l'iniquité salariale puisque la prime n'est pas versée à toutes et à tous les agent.e.s concerné.e.s par le décret, mais en plus ils subissent l'iniquité de ne pas appartenir à la « bonne fonction publique ».
Les agent.e.s territoriaux ne sont pas reconnu.e.s au même titre que tous les autres fonctionnaires, sont-ils donc des travailleurs.e.s de seconde zone ?

Presque cinq ans après la désastreuse loi de « Transformation de la Fonction Publique » et la mise en place laborieuse d'un code de la Fonction Publique, à la place du statut des fonctionnaires, pourquoi une nouvelle réforme ?
Plutôt que d'apporter son soutien aux travailleurs.ses par une vraie politique de revalorisation des salaires, plutôt que de lutter contre la désertification des services, plutôt que de travailler à l'amélioration des conditions de travail, plutôt que de se questionner sur les raisons profondes de la perte spectaculaire d'attractivité, le gouvernement s'affaire à une déconstruction lente et inébranlable du statut des fonctionnaires.

Fonction Publique Territoriale : constat alarmant !

- Baisse constante du pouvoir d'achat,
- Perte d'attractivité,
- Départ en masse des agent.e.s,
- Augmentation de la contractualisation,
- Dégradations des conditions de travail,
- Absence de reconnaissance,
- Revalorisation du point d'indice **indécent,**

Dans le contexte actuel difficile d'inflation et de perte de confiance en l'avenir, nous réitérons notre revendication d'URGENCE SALARIALE !
Nous revendiquons l'augmentation immédiate du point d'indice à hauteur de **6 euros.**
Il est temps d'agir pour les **fonctionnaires** et d'arrêter de faire croire que l'on peut s'en passer !!

- C'est le cas des pompiers du SDIS 63 qui ne bénéficient pas de « la portabilité des droits » et d'une politique de « projet de fin de carrière » leur évitant la précarité.
- C'est le cas des professionnel.le.s du secteur de la collecte de déchets, des services de déchetterie, qui travaillent en mode dégradé
- C'est le cas des professionnel.le.s de l'enfance et de la petite enfance, dont les métiers sont largement féminisés, peu reconnus et valorisés. Les moyens mis en œuvre ne sont pas à la hauteur de leur

Coordination Syndicale Départementale CGT
des Services Publics du Puy-de-Dôme
mail : csd63cgt@gmail.com
http://cgt-territoriaux63.fr

implication quotidienne et de leurs responsabilités.
- C'est le cas des professionnel.le.s de la filière culturelle, entre autre sur la région AURA, dont les dotations se réduisent comme peau de chagrin.

Nous vous alertons sur la « casse du service public » initiée depuis de longues années.

Nous continuons de lutter :
- **Pour** nos Services Publics,
- **Pour** l'environnement, une transition écologique socialement juste et une réelle planification,
- **Pour** la retraite à 60 ans et même avant en cas de pénibilité,
- **Pour** nos droits à revendiquer, lutter et manifester,
- **Pour** la paix, valeur hautement syndicale,
- **Contre** les idées d'extrême-droite délétères qui prolifèrent et se nourrissent de la désespérance sociale,
- **Contre** les politiques gouvernementales indignes : réforme des retraites, loi immigration, modification des règles d'indemnisation chômage, aide médicale d'état en danger…
- **Contre** le capitalisme, enrichissement croissant des puissants sur le dos des plus démunis et des travailleurs.ses,
- **Contre** la répression syndicale.

Nous luttons pour défendre le Service Public
Nous luttons pour défendre la Fonction Publique Territoriale
Nous luttons pour défendre la neutralité et le respect de des agent.e.s, pour l'intérêt général !

En conséquence la Fédération CGT des Services Publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour les 1er juin 2024, 2 juin 2024, 3 juin 2024, 4 juin 2024, 5 juin 2024, 6 juin 2024, 7 juin 2024, 8 juin 2024, 9 juin 2024, 10 juin 2024, 11 juin 2024, 12 juin 2024, 13 juin 2024, 14 juin 2024, 15 juin 2024, 16 juin 2024, 17 juin 2024, 18 juin 2024, 19 juin 2024, 20 juin 2024, 21 juin 2024, 22 juin 2024, 23 juin 2024, 24 juin 2024, 25 juin 2024, 26 juin 2024, 27 juin 2024, 28 juin 2024, 29 juin 2024 et 30 juin 2024 , de 0 h à 24 h, pour l'ensemble des agent.e.s de la Fonction Publique Territoriale et pour les salarié·e.s relevant de la partie privée de notre champ Fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Pour la C.S.D C.G.T
Le secrétaire général

Aodren LE GUERN

Préavis de grève adressé ce jour à Mr le Président du CDG 63

Coordination Syndicale Départementale des Services publics 63 la cgt Puy-de-Dôme

Coordination Syndicale Départementale CGT
des Services Publics du Puy-de-Dôme

mail : csd63cgt@gmail.com

http://cgt-territoriaux63.fr la cgt

La fédération CGT des Services Publics rassemble les personnels des : services publics territoriaux, communes, départements, régions et leurs établissements; centres d'incendie et de secours (Sapeurs-Pompiers); préfectures; secteurs publics et privés du logement social; secteurs privés des eaux et de la thanatologie (Pompes funèbres)